

Challenge^s

Challenges (site web)

Education, mercredi 25 mars 2026 - 18:00 UTC 770 mots

« Personne n'assumera une telle idée » : faut-il faire exploser les droits d'inscription pour sauver l'université ?

Alice Mérieux

Les Assises sur le financement des universités, lancées par le ministre de l'Enseignement supérieur en février, tiennent leur première journée ce jeudi 26 mars. Elles ne devraient pas manquer d'évoquer les conclusions explosives du rapport des inspections générales des Finances et de l'Education, qui suggèrent de multiplier par 16 les droits d'inscription.

La journée promet d'être animée. Ce jeudi 26 mars, les présidents des 77 universités de France ont rendez-vous avec leur ministre, Philippe Baptiste, pour la première journée de travail des Assises sur le financement des universités. Lancées en février par le ministre de l'Enseignement supérieur, elles doivent faire toute « *la vérité sur les chiffres* ». Depuis des mois, les uns et les autres se disputent en effet pour décrire la situation économique réelle ou fantasmée des établissements publics d'études supérieures.

Ces derniers se décrivent « à l'os », leurs comptes étant structurellement déficitaires, leurs bâtiments en décrépitude et leurs marges de manœuvre nulles. Philippe Baptiste, sans nier complètement les difficultés, répète pourtant que « *ce n'est pas Zola non plus* », comme il l'avait fait une première fois, en octobre, devant la commission Education du Sénat. Une petite phrase restée en travers de la gorge des principaux concernés. Il était temps qu'ils se retrouvent à nouveau autour d'une table.

Les droits d'inscription comme seul levier « direct et significatif »

Tous auront entre leurs mains un rapport ... explosif. Intitulé « *Modèle économique des établissements publics de l'enseignement supérieur* », et discrètement publié il y a un peu plus d'un mois, ce document de près de 300 pages est signé par les inspections générales des Finances et de l'Education. A l'intérieur, leur sous-financement est confirmé. Et les pistes pour y remédier explorées en profondeur.

Crise budgétaire oblige, toute hausse de la dotation publique, qu'elle vienne de l'Etat ou des collectivités, est exclue par les hauts fonctionnaires. Ils évoquent rapidement la meilleure exploitation du parc immobilier, le développement des financements européens ou de ceux liés au secteur économique privé (mécénat, formation continue...). Mais, pour les inspecteurs, il n'y a pas 36 moyens d'améliorer les fins de mois des universités : « *Le levier des droits d'inscription est celui qui aurait l'effet le plus direct et significatif sur les recettes.* » De quoi alimenter les débats du jour.

Bataille de chiffres et formules cash entre les universités et leur ministre

La mission d'inspection a analysé une vingtaine de scénarios possibles permettant aux établissements d'atteindre entre 500 millions et trois milliards d'euros supplémentaires. En relevant les frais d'inscription des étudiants français et européens (aujourd'hui à 175 euros en licence et 250 euros en master) au niveau du tarif extracommunautaire (respectivement à 2 850 et 3 879 euros), les inspecteurs considèrent rester dans le modèle historique et l'obligation constitutionnelle des « *droits modiques* ». Une multiplication par 16 tout de même !

Renflouer les caisses des universités tout en maintenant des droits « modiques »

A partir de là, ils ont étudié toutes les formules politiquement acceptables. La hausse modulée selon le revenu des parents, si elle est socialement égalitaire, présente l'inconvénient de ne pas rapporter grand-chose (à peine 500 millions d'euros). La hausse calculée selon le coût des formations s'avère fastidieuse et donc coûteuse pour les finances publiques. Pour les hauts fonctionnaires, l'option la plus facile à comprendre et à appliquer revient donc à augmenter les droits uniformément pour tout le monde. C'est aussi la plus avantageuse pour les comptes des universités puisqu'elle leur rapporterait trois milliards d'euros.

Pour faire passer la pilule, ils l'accompagnent d'une extension du prêt étudiant garanti par l'Etat (moyennant 160 millions d'euros de financement supplémentaire pour Bpifrance) et du système des bourses (pour 450 millions d'euros). C'est le

scénario le plus rentable pour les établissements et les caisses de l'Etat.

L'Unesco étrille les universités françaises

« *Les présidents d'université, même les plus à gauche, pensent que ce serait raisonnable et que ça mettrait de l'huile dans les rouages, assure un administrateur de France Universités. Mais ils ne peuvent pas l'assumer vis-à-vis des enseignants et des étudiants, farouchement opposés.* » « *Personne n'assumera une telle idée, qui, de toute façon, ne suffit pas à régler le problème, à un an de l'élection présidentielle* », affirme le sénateur PCF Pierre Ouzoulias, membre de la commission Education. Le rapport suggère une première expérimentation dans les écoles d'ingénieurs publiques... dès la rentrée 2026. Téméraire.

[Cet article est paru dans Challenges \(site web\)](#)

© 2026 Challenges. Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20260325-OHW-642008